

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil de police qui aura lieu le **mercredi 21 décembre 2022 à 20h à Profondeville**

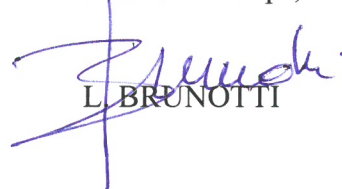
Fait à Fosses-la-Ville, le 7 décembre 2022

Séance publique

1. Prestation de serment d'un conseiller de police
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2022
3. Achat d'un véhicule pour la direction – approbation du cahier spécial des charges
4. Achat de mobilier
5. Achat de gilets pare-balles
6. Adhésion aux marchés fédéraux - FORCMS-POMP-140 – Cartes à puce pour prélèvement de carburants à des pompes et chargement à des bornes électriques
7. Approbation du projet d'acte d'achat du bâtiment situé à Floreffe, rue Emile Romedenne, 7 – mention de la cause d'utilité publique ;
8. Acquisition d'un serveur de stockage destiné aux backups globaux des serveurs de la zone – accord-cadre CSMART
9. Achat de six imprimantes pour les bureaux d'audition de Fosses-la-Ville, ainsi que pour les postes de Floreffe et Mettet (back-up en cas de panne des imprimantes principales)
10. Convention de mise à disposition du stand de tir de la ZP FLOWAL – ratification de la décision du collège de police du 22 novembre 2022

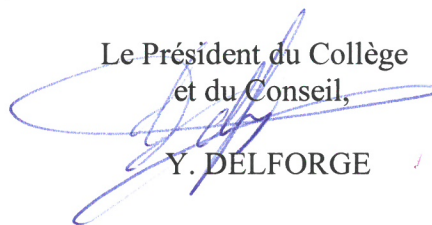
Par le Collège de Police,

Le Chef de Corps,


L. BRUNOTTI



Le Président du Collège
et du Conseil,


Y. DELFORGE